



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....26
Votants.....34

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Bérénice LACAN, Karine HAUMAITRE

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame la Maire

Délibération numéro :
2020/125
Enumération des décisions
du Maire

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 24 septembre 2020, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 10 septembre 2020

La Maire



ETAIENT EXCUSES : Didier DAURES, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

PROCURATIONS : Didier DAURES pouvoir à Bernard GREGOIRE, Yannick DOULS pouvoir à Aurélie ESON, Marie-Eve PANIS pouvoir à Valentin ARTAL, Séverine PEYRETOUT pouvoir à Michel DURAND, Charlie MEDEIROS pouvoir à Corinne COMPAN, Fabrice COINTOT pouvoir à Jean-Pierre MAS, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE pouvoir à Corine MORA, Karine ORCEL pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
	Foncier	Convention d'autorisation d'occupation du domaine privé communal, mise à disposition de locaux :
089	Foncier	Sis, avenue du Pont Lerouge au profit de L'association des Peintres et Sculpteurs Millavois Elle est consentie pour une durée de trois ans à compter du 1er avril 2019. Mise à disposition à titre gratuit : Toutes les charges courantes (eau, électricité, chauffage, gaz, assurance, travaux d'entretien courant et menues réparations) seront acquittées directement par le bénéficiaire

		ou remboursées à la Commune au prorata des surfaces mises à disposition. Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 7588, TS 130.
090	Foncier	Sis, à La Graufesenque au profit de L'association Sens Dessus Dessous Elle est consentie du 29 juillet au 02 août 2020. Montant de la redevance : 153 €. Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 752, TS 130.
091	Foncier	De renouveler la convention d'autorisation d'occupation du domaine privé communal Sis Puits de Calès au profit de l'Association Sportive des PTT Deux courts de tennis aménagés sur l'ensemble immobilier au Puits de Calès, parcelle AT n° 1029. Elle est consentie pour une durée de douze ans à compter du 15 novembre 2019. Mise à disposition à titre gratuit : Toutes les taxes et charges courantes seront acquittées directement par le bénéficiaire ou remboursées à la Commune. Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 7588, TS 130.
092	Bâtiment et Patrimoine	A signer l'avenant au contrat n° 4140546 de télésurveillance et de maintenance avec la société Stanley Sécurité France Sis : 1, allée de l'expansion – 69340- Francheville Les prestations complémentaires suivantes ont été ajoutées au contrat initial : - Déplacement du clavier - Reset des anciens codes MES/MHS - Création de nouveaux codes - Formation des utilisateurs - Programmation en 24h/24 des trois contacts de portes, plus deux autres qui ont déjà été installés Cette convention est consentie pour le Musée pour une durée de vingt-neuf mois à compter du 1er août 2020 Montant mensuel de la prestation : 388,88 HT €. Imputation budgétaire (Dépenses BP 2020) : Fonction 322, Nature 6156, TS 230.
093	Foncier	De signer la convention d'autorisation d'occupation du domaine privé communal par la mise à disposition d'un bâtiment parcelle DA n°21 et 22 Sis à Bêches au profit du SDIS 12 en vue de l'organisation de manœuvre dans le cadre de la formation des sapeurs-pompiers du SDIS 12. Elle est consentie du jour de la signature et se termine le 30 octobre 2020 à 19 h. La Commune se réserve le droit de l'interrompre à tout moment, l'immeuble devant faire l'objet d'une démolition. Mise à disposition à titre gratuit
094	Formation	De signer la convention autorisant les policiers municipaux de la ville de Millau à partager l'utilisation du dojo FUDOKAN de la ville d'Onet-le-Château dans le cadre d'une formation préalable à l'armement « Bâton Télescopique de Défense » dispensée par le CNFPT, avec les policiers municipaux de la ville d'accueil. Pour la période du 23 au 24 septembre 2020. Convention à titre gratuit
095	Affaires Juridiques	De signer les contrats de location de l'auditorium de la Halle Viaduc pour la tenue des séances des Conseils municipaux des 15 et 23 juillet 2020. Mise à disposition à titre gratuit

096	Foncier	<p>De signer la convention d'autorisation d'occupation du domaine privé communal par la mise à disposition de la place Emma Calvé Au profit de S.A.V.A. (Sud Aveyron Véhicules Anciens) Elle est consentie pour les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dimanche 02 août 2020 de 10 à 16 heures ; - Dimanche 06 septembre et 04 octobre de 10 à 12 heures. <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit</p>
097	Commande Publique	<p>De signer la convention de prestation de services avec Le Cabinet SAS Michel KLOPFER, sis 4, rue Galilée – 75 016 – Paris. Ayant pour objet une mission de réalisation d'un audit complet de la situation financière et comptable consolidée de la Ville de Millau, et d'identification des scénarios financiers possibles dans le contexte de la crise sanitaire, économique et sociale actuelle. L'exécution du marché débute à compter de la notification et se poursuit jusqu'à la réalisation complète de la mission d'audit.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché : 23 280 € TTC. Imputation budgétaire (Dépenses BP 2020) : Fonction 020, Nature 2031, TS 120.</p>
098	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Pascal GUILLAUME, directeur général de la SAS (Société par actions simplifiée) Ki M'aime Me Suive Sise 92, rue de la Victoire – 75009 – Paris. Pour une représentation tout public du spectacle je demande la route – Roukiata Ouedraogo proposé par Ki M'aime Me Suive. Le vendredi 09 octobre 2020 vers 21 heures à la salle Senghor du Théâtre de la Maison du Peuple.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 3 969,23 € TTC. Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 200 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
099	Commande publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 18 juin 2020 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr Le marché et ses avenants : « Revêtements généraux – Enduit minces en sites urbains » Attribué à : SAS COLAS SUD-OUEST – Agence de Toulouse Sud – 572, chemin des Agries – 31860 Labarthe sur Lèze. L'accord cadre est conclu pour une période d'un an à compter de la notification du contrat.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché : 100 000 € TTC. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) : Fonction 822, Nature 2315, TS 250.</p>
100	Foncier	<p>De signer la convention de mise à disposition de la place de La Capelle Au profit de l'association ESHM, pour y installer un terrain d'handball et de deux barnums</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 28 et 29 août 2020 de 8 h à 21 h. <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit</p> <p style="text-align: center;">La Commune prend en charge l'ouverture du compteur et la consommation des fluides.</p>
101	Bâtiment Patrimoine	<p>De signer l'avenant au contrat n° MC12030220 de maintenance des ascenseurs avec la Société ILEX ASCENCEURS</p>

		<p>Sise 31, chemin de Chantelle – 31 200 – Toulouse. La durée de l'avenant au contrat est à compter du 15 mai 2020 d'une durée de trente-six mois.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 250 € HT / an. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) : Fonction 0200, Nature 6156, TS 230.</p>
102	Commande publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 15 juillet 2020 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr Le marché et ses avenants : « Conception et mise en œuvre d'un spectacle de vidéo mapping sur la façade de l'hôtel de Galy » Attribué à : SARL ID Scènes – 3441, avenue Etienne MEHUL – ZAC Garosud – BP 25504 – 34 071 – Montpellier Cedex 5. L'accord cadre est conclu pour une période d'un an à compter de la notification du contrat. Marché reconductible deux fois.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché : 29 997 € TTC. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) : Fonction 33, Nature 6232, TS 149.</p>
103	Énergies	<p>De signer les contrats d'achats de l'énergie électrique avec la Société EDF Sise 22 – 30, avenue de Wagram – 75 008 – Paris. Les contrats prennent effet à la date de mise en service du raccordement de l'installation pour une durée de vingt ans.</p> <p style="text-align: right;">Montant du tarif : Le tarif d'achat mentionné à l'article 3 du contrat est indexé annuellement par l'application du coefficient L. Imputation budgétaire : À définir</p>
104	CLSPD	<p>D'abroger la décision n° 1970/070 du 09 avril 2019 et d'acter la résiliation de la convention en prestation de médiation sociale à compter du 09 juillet 2020. Cette résiliation n'engage au versement d'aucune indemnité pour le prestataire.</p>
105	Affaires Juridiques	<p>De confier à Missions Publiques – 35, rue du Sentier – 75 002 – Paris, représentée par son co-directeur Monsieur Yves MATHIEU, la prestation d'accompagnement citoyen de l'audit financier et comptable.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 6 000 € TTC. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) : Fonction 0200, Nature 617, TS 110.</p>

Le Conseil municipal prend acte de la présente délibération.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée



Accusé de réception en préfecture
012-211201454-20200917-2020DL125-DE
Reçu le 25/09/2020